



VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Mars 2011

Le onze Mars deux mille onze à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M^r. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents :

A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

M^{mes} et M^{rs}. : D. MANCINO, S. BOUILLARD-FREULARD, J.L. ALBRIEUX, J.M. BERNARD, G. BOIS, P. SAYETTAT, Adjoints.

M^{mes} et M^{rs}. : N.GOMES, A. ESPOSITO, F.FALCO, M.GAY, P. MARIE, P. MORARD-CHATAIGNIER, D.MOTTA

Procurations C.ASTIER à D.MANCINO, G. ROSSERO à G.BOIS

Absents excusés : A. BETEMPS, N.GERVASONI, J. VIARD, J.P. EXARTIER, P. JACOB

Secrétaires de séance : M.GAY

Date de Convocation : 3 Mars 2011

C.M. en exercice : 23

Présents : 16

Votants : 18

M. le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 3 Février 2011 et des délibérations afférentes. **Approuvé à l'unanimité.**

1) Régies d'électricité

Le Conseil municipal approuve à **l'unanimité**, les décisions du Conseil d'exploitation des Régies de Saint-Michel et du Thyl et notamment :

Les comptes administratifs 2010 qui se soldent :

– pour le Thyl, par un excédent d'exploitation de 23 956,62 € et un excédent d'investissement de 5 461,63 €. Le résultat d'exploitation est affecté pour partie à l'investissement au compte 1068 (13 000 €) et pour partie en report à nouveau (10 956,62 €)

– pour St Michel, par un excédent d'exploitation de 1 411 197,31 € et un excédent d'investissement de 831 438,15 €. Le résultat d'exploitation est affecté en totalité en report à nouveau.

Les comptes de gestion 2010 des Régies du Thyl et de Saint-Michel dressés par Mme la Trésorière conformes aux comptes administratifs

Les budgets primitifs 2011 qui s'équilibrent :

– pour le Thyl à la somme de 79 576 € en fonctionnement et 23 761 € en investissement

– pour St Michel à la somme de 2 972 497 € en fonctionnement et 1 185 438 € en investissement

Les questions diverses : conventions avec les Régies de Villarodin et St Avre, recrutement d'un agent, indemnité de stage.

Il prend, d'autre part, connaissance du bilan de M. EXCOFFON, directeur.

2) Commune : Comptes Administratifs et Comptes de gestion

Le Conseil municipal approuve à **l'unanimité**,

Les comptes administratifs 2010 qui se soldent :

– pour le lotissement La Combette, par un excédent de fonctionnement de 140 692,68 € et un déficit d'investissement de 298 922,77 €. Le résultat de fonctionnement est affecté en report à nouveau. Il reste quelques petits travaux à terminer et 5 lots à vendre dont 3 sur lesquels il y a déjà une option

– pour le lotissement Margillan par un excédent de fonctionnement de 62 935,76 € et un déficit d'investissement de 581 610,41 €. Le résultat de fonctionnement est affecté en totalité en report à nouveau. Il reste 3 lots à vendre.

- pour l'Espace Alu par un excédent de fonctionnement de 33,04 € (Pas de section d'investissement). Le résultat de fonctionnement est affecté en totalité en report à nouveau.
- pour le Marintan par un excédent de fonctionnement de 1,22 € (Pas de section d'investissement). Le résultat de fonctionnement est affecté en totalité en report à nouveau.
- pour l'Eau et l'Assainissement, par un excédent d'exploitation de 332 792,80 € et un déficit d'investissement de 276 417,71 €. Le résultat d'exploitation est affecté à l'investissement au compte 1068.
- pour la Commune, par un excédent de fonctionnement de 1 455 438,35 € et un déficit d'investissement de 1 520 512 ,81 €. Le résultat d'exploitation est affecté à l'investissement au compte 1068.

Les comptes de gestion 2010 des lotissements La Combette et Margillan, de l'Espace Alu, du Marintan, de l'Eau et de l'Assainissement et de la Commune dressés par Mme la Trésorière conformes aux comptes administratifs

3) Chemin du lotissement de la Combette

Suite aux modifications de la limite du lotissement et après la clôture de l'enquête publique le 10/02/2011, le déclassement d'une partie du chemin (3m²) est **approuvé à l'unanimité**.

4) Chemin de la Roche – Rue Jean Moulin

La proposition du propriétaire de supprimer la liaison entre le chemin de la Roche et la rue Jean Moulin s'avérant pénalisante pour les riverains, le classement d'une partie de la parcelle dans le domaine public est proposé et **approuvé à l'unanimité**. Une indemnité (ou la réalisation de travaux), à la charge de la commune, sera proposé au propriétaire.

5) Occupation du domaine public

Fixation des tarifs 2011 concernant les terrasses des bars restaurants installées sur le domaine public

- Clôture ou toiture : 10€/m²
 - Autre cas : 7€/m²
- Approuvé à l'unanimité

6) Personnel communal

- 1) **Recrutement** de trois adjoints techniques 2^{ème} classe, indice brut 297, à temps complet. **Approuvé à l'unanimité**
- 2) **Création de 20 postes** pour entretien de Juin à Septembre d'une durée de trois semaines. **Approuvée à l'unanimité**
- 3) **Recrutement piscine :**
 - **Deux agents, une caissière et un M.N.S** à temps complet. **Approuvé à l'unanimité**
 - La proposition de transformer en contrat à durée indéterminée le contrat annuel d'un éducateur sportif est **approuvée à l'unanimité**. La meilleure solution sera retenue (titularisation ou CDI).

7) Affaires foncières

- **Ferme COSTERG**: Acquisition par la Commune d'une parcelle au prix de 0,50 € le m² pour l'accès à la ferme.
Approuvée à l'unanimité.
- **Margillan 3** : Pour permettre l'amélioration de la circulation entre les lots 6 et 7, il est proposé de racheter 63 m² au propriétaire du lot N° 7 pour classement dans le domaine public. Ceci nécessite une modification au permis de lotir.
Approuvé à l'unanimité

8) MARCHES PUBLICS

Afin de permettre le démarrage des travaux de maçonnerie pour le restaurant scolaire, la proposition de l'entreprise TRUCHET pour un montant de 16 810,97€ TTC est **approuvée à l'unanimité.**

9) Comptes rendus des Commissions

Madame l'Adjointe, responsable de l'Espace Alu, fait le point sur les animations programmées jusqu'en Mai et l'annulation de celle prévue sur une radio pour un coût trop élevé.

10) Questions diverses

1. **Foire aux plants** : Des animations gérées en commun avec le GEPRO sont prévues et nécessitent une subvention exceptionnelle de 9 480 €.
Approuvé à l'unanimité
2. **ZAD Champ de foire** : La première phase d'intervention de l'A.S.A.D.A.C, étude et consultation, étant terminée, la poursuite de la deuxième nécessite un avenant de 4 599 €. **Approuvé à l'unanimité** Une consultation cantonale des personnes les plus âgées est programmée et les collectivités territoriales (C.C.M.G) pourraient intégrer la conduite du projet.
3. **France domaines** : La fin de la gratuité de ce service aux collectivités amène les élus à soutenir une motion de soutien pour la pérennité de ce service. **Approuvé à l'unanimité**
4. **Anciens abattoirs** : Le jugement ayant lieu le 24 Avril, la commune confirme son engagement au mandataire judiciaire. **Approuvé à l'unanimité**
5. **Shantonë** : Après le dépôt de bilan du gestionnaire, la proposition d'abandon de la Délégation de Service Public est **approuvée à l'unanimité.** Un appel à candidature pour une location et éventuellement une vente sera engagé.
6. **Bureau de vote** : le planning de tenue du bureau pour les journées du 20 et 27 Mars est établi.
7. **Marintan** : M. l'Adjoint aux finances donne lecture du bilan provisoire des gestionnaires du centre d'accueil et demande l'étude de vente de tickets piscine pour les résidents. Tarifs proposés : 2,20€ l'entrée pour les adultes et 1,20€ pour les enfants. Ils seront valables pour tout demandeur de quantités supérieures à 100 dans une même année. **Approuvé moins une abstention**
8. **Constitution de servitudes de passage de réseaux** sur fonds privés pour enfouir des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité entre Beaune Le Mollard et Beaune l'Eglise : **Approuvé à l'unanimité**

11) Informations diverses

- Les conseils municipaux de Modane, Fourneaux et Villargondran apportent leur soutien au maintien du transport au service de l'A.P.E.I.
- M^{me} BACO (nièce) au nom de la famille félicite la commune suite au déplacement du monument à la mémoire de M. DE CREQUI DE MONTFORT DE COURTIVRON. Elle souhaite être informée si nous organisons une cérémonie.
- Vente de maisons : un nouveau règlement impose aux communes de faire contrôler le raccordement au réseau d'assainissement avec obligation de travaux si nécessaire.
- Thyl : Le projet d'abreuvoirs dans les alpages, porté par l'AFP, est à l'étude et doit être complété.
- Distribution de compost sur la zone artisanale, à venir

Le Maire,

J.M. GALLIOZ